

COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE

Déclaration d'ALAC sur la version préliminaire du plan opérationnel de l'ICANN sur cinq ans (exercice fiscal 2016-2020)

Introduction

Leon Sanchez, membre de l'ALAC de l'Organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes (LACRALO) et membre de l'équipe des dirigeants de l'ICANN (ALT), Rafid Fatani, membre d'At-Large appartenant à l'organisation régionale At-Large Asie, Australasie et Îles du Pacifique (APRALO), Holly Raiche, membre d'ALAC appartenant à l'APRALO et membre ALT, Glenn McKnight, membre d'ALAC appartenant à l'Organisation régionale At-Large Amérique du Nord (NARALO), Vanda Scartezini, membre d'ALAC appartenant à LACRALO, et Beran Dondeh Gillen, membre du comité exécutif d'ALAC appartenant à l'Organisation régionale At-Large Afrique (AFRALO) ont composé une version préliminaire de cette déclaration après avoir discuté du sujet au sein d'At-Large et sur les listes de diffusion.

Le 11 décembre 2014 cette déclaration a été publiée sur l'[espace de travail consacré au plan opérationnel de l'ICANN d'une durée de cinq ans \(exercice fiscal 2016-2020\)](#).

Le 17 décembre 2014, Alan Greenberg, président d'ALAC, a demandé au personnel de l'ICANN chargé de soutenir l'ALAC en matière de politiques de lancer un appel à commentaires sur les recommandations à tous les membres d'At-Large par le biais de la [liste de diffusion d'annonces de l'ALAC](#).

Le 5 janvier 2015, une version incluant les commentaires reçus a été publiée sur l'espace de travail cité plus haut, et le président a demandé au personnel d'inviter les membres d'ALAC à participer à un vote de ratification concernant la proposition de déclaration entre le 5 janvier 2015 et le 12 janvier 2015.

Le président a ensuite demandé à ce que la déclaration, référencée comme AL-ALAC-ST-0115-01-00-EN soit transmise au processus de consultation publique et qu'on mette en copie le membre du personnel de l'ICANN responsable de la consultation publique à ce sujet, avec une note précisant que la déclaration est en attente de rectification par l'ALAC.

Le 12 janvier 2015, suite au vote en ligne, le personnel a confirmé l'approbation de la déclaration par l'ALAC avec 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention. Vous pouvez consulter les résultats à l'adresse suivante : <https://www.bigpulse.com/pollresults?code=4461rebSpJtnbSkdH8btPQFk>

Récapitulatif

L'ALAC propose la révision des recommandations suivantes quant à la version préliminaire du plan opérationnel de l'ICANN sur cinq ans (exercice fiscal 2016-2020).

- Inclure une évaluation des impacts éventuels que la transition de la supervision de l'IANA peut avoir sur les fonctionnements de l'ICANN.
- Modifier les termes afin de refléter le fait que l'engagement des parties prenantes doit être encouragé par la communauté de l'ICANN dans son ensemble, et pas uniquement par le personnel.
- Inclure les mesures de mise en œuvre SMART dans les objectifs et buts stratégiques en question.

- Encourager les groupes de parties prenantes sous représentés à s'engager avec l'ICANN aux niveaux local, régional et international et à établir des mesures qui reflètent la portée de l'action.
- Changer le terme « la plupart » par « toutes » dans la phrase « Plans et stratégies d'engagement régional complets qui couvrent la plupart des régions de l'ICANN. »

Déclaration d'ALAC sur la version préliminaire du plan opérationnel de l'ICANN sur cinq ans (exercice fiscal 2016-2020)

ALAC salue l'opportunité de faire des commentaires sur la version préliminaire du plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2016-2020 et soumet ci-après ses commentaires :

- Nous sommes inquiets du fait que le document ne prenne pas en compte d'éventuels impacts, le cas échéant, que pourrait avoir la transition de la supervision de l'IANA sur les fonctionnements de l'ICANN. Pour cela, nous recommandons une évaluation des impacts éventuels que la transition de la supervision de l'IANA pourrait avoir sur les fonctionnements de l'ICANN.
- Le document semble suggérer que l'engagement des parties prenantes doit être encouragé par le personnel uniquement. En ce sens, nous pensons que l'engagement des parties prenantes doit être une tâche menée par la communauté, y compris le personnel, mais pas uniquement ce dernier. Nous recommandons donc que les termes utilisés dans le document se réfèrent à la communauté de l'ICANN au sens large, en général, et pas uniquement au personnel.
- Plusieurs objectifs pourraient être évalués par des mesures dans lesquels le seul indicateur se réfère à des documents gérant la planification mais pas la mise en œuvre. Nous recommandons donc que les mesures ne se concentrent pas seulement sur la planification mais aussi sur la mise en œuvre et que ces mesures de mise en œuvre soient incluses dans les objectifs stratégiques correspondant. Nous recommandons que les mesures à développer soient basées sur des critères SMART (c'est-à-dire, spécifique, mesurable, attribuable, réaliste, et lié au temps).
- Nous avons, à plusieurs reprises, recommandé que la prise de conscience et la participation encourageant les efforts soient faites aux niveaux local, régional et international, en particulier avec les parties prenantes sous représentés, en dépit de leur pouvoir ou de leur développement économique. Nous recommandons donc que l'engagement soit encouragé auprès de ces communautés et à ces trois niveaux, en établissant des critères qui reflètent la portée de l'action, pas seulement auprès des organisations internationales mais aussi auprès d'entités locales et régionales.
- Le document énonce que « les plans et stratégies d'engagement régional complets couvrant la plupart des régions de l'ICANN » seront établis lors de la phase 1 pour l'exercice fiscal 2016. Alors que nous saluons l'élaboration de plans d'engagement régionaux, nous souhaiterions insister sur le fait que ces plans devraient être faits pour toutes les régions de l'ICANN et non pour la plupart comme c'est dit dans le document. Nous recommandons donc la révision de la terminologie de façon à s'adapter aux termes suggérés et de façon à pouvoir couvrir toutes les régions de l'ICANN.

L'ALAC a confiance dans le fait que ces commentaires soient pris en compte afin de définir la version finale du plan opérationnel de l'ICANN sur cinq ans.